



## COMMUNIQUE

Conformément à la forte demande formulée par nos membres de l'Alternative Citoyenne Sunureew Sénégal et dans le but de mieux organiser notre mouvement grandissant, le Groupe de Coordination Internationale (GCI), ayant eu connaissance de l'ensemble des propositions et contributions, annonce la création du Bureau de la Facilitation et de l'Appui aux Cellules de base (BFAC). Ainsi, le GCI a procédé aux nominations suivantes :

### **MEMBRES DU BFAC** (par ordre alphabétique):

1. Mme DIOP FAYE, Adama
2. DIOUF, Dialgui (Mvt Etudiants)
1. DIOUF, Pape Made
2. GUEYE Jean Ousmane
3. NDAO, Mamadou Lamine
4. NIANG Mar
5. SANE, Patrice
6. SARR, Waly (Mvt Eleves)
7. SOW, Jean Martin
8. SOW, Mody
9. Mme SYLLA, Khaita
10. Dr THIAM, Aminata

Conseiller Technique : Dr GAYE, Masseur, Délégation AC Sunureew France, en mission au Sénégal.

### **ROLE ET CONDITIONS D'EXERCICE DES MEMBRES DU BFAC :**

Les responsabilités des membres du BFAC s'inscrivent dans la perspective de la mobilisation autour de la mission et des objectifs de l'AC Sunureew Internationale :

1. Tout membre du BFAC, à quelque titre que ce soit, doit participer à cette mission par la facilitation de la mise en place des cellules de base du mouvement dans les quartiers, villes et villages à travers le territoire national ;
2. L'ensemble des responsabilités exercées par les membres du BFAC se situe dans le cadre général de la « vie de l'AC Sunureew » qui peut se définir ainsi :
  - orienter les membres –anciens et nouveaux- et les informer des programmes et activités du mouvement ;
  - placer chaque membre dans les meilleures conditions d'épanouissement personnel pour assurer pleinement et librement leur droits et devoirs citoyens dans le mouvement ;
  - sauvegarder et maintenir le processus démocratique au sein du mouvement et à tous les niveaux ;
3. Chaque membre du BFAC est le premier interlocuteur du mouvement, en agissant à chaque fois qu'il est question à l'installation d'une cellule, l'organisation d'un événement, l'information du déroulement de la vie

- quotidienne du mouvement, notamment en ce qui concerne les points de presse, rencontres, tournées et réunions tenues en étroite liaison avec le GCI ;
4. Les membres du BFAC présentent aux adhérents, anciens et nouveaux, par email, téléphone ou physiquement, leurs responsables au paln local, régional et national ;
  5. Les membres du BFAC doivent préparer dans les délais jugés opportuns à l'organisation d'une assemblée général qui réunira le plus grand nombre de membres possible afin de mettre sur pied le Bureau National de l'AC Sunureew Sénégal.

L'évolution très rapide de l'AC Sunureew au Sénégal et la nécessité de tenir compte de ses orientations socio-politiques ont conduit à la création du BFAC qui est un pas de plus dans la mise en œuvre de l'engagement pris par le GCI de légaliser notre mouvement au Sénégal, de renforcer nos cellules de base et d'organiser nos adhésions massives dans le pays pour aboutir à la creation du Bureau National.

**Le Groupe de Coordination Internationale (GCI)**

**Dr Saliou Démanguy Diouf**

Chargé de l'Information, de l'Education et de  
la Communication (IEC) De l'AC Sunureew Internationale  
Coordinateur National de la Délégation AC Sunureew Caraïbes/Guyanne Française